

Le nénuphar



Journal Communal

Bulletin d'informations – no 002

Edition – octobre 2026

Depuis la parution de notre dernier Nénuphar, l'été s'est installé à Grens... et quel été !

Bien sûr, ces longues périodes de chaleur et de sécheresse nous rappellent aussi les défis liés au changement climatique et les difficultés qu'elles représentent, notamment pour le monde agricole. Il ne s'agit pas de les oublier. Retenons aussi tout ce que cet été nous a offert de beau, de simple et de joyeux. Car il faut bien l'avouer : nous avons été sacrément gâtés ! Du soleil presque tous les jours, au point d'avoir parfois l'impression que Grens avait déménagé quelque part dans le sud de la France !

Pendant près de trois mois, jardins et terrasses ont pris des airs de vacances. Les barbecues ont chauffé, les verres ont trinqué, voisins et amis se sont retrouvés et les soirées se sont prolongées dans la douceur estivale. On a discuté, partagé, ri... et savouré ce petit bonheur de se sentir en vacances sans aller bien loin.

Cet été nous aura aussi rappelé que **vivre ensemble, c'est profiter les uns des autres... et parfois faire preuve d'un peu de tolérance les uns envers les autres !** Fenêtres ouvertes et soirées prolongées ont forcément laissé voyager quelques éclats de rire, conversations animées ou notes de musique un peu plus loin que prévu. Les habitants de Grens ont parfaitement réussi ce joli pari du « vivre ensemble ». Un grand merci à toutes et tous pour cette bienveillance et ce respect mutuel.

Il suffit d'ailleurs de parcourir ce nouveau Nénuphar pour retrouver cette même énergie dans la vie de notre commune : rencontres, activités, manifestations, sourires et bons moments ont rythmé ces derniers mois. Alors, maintenant que les jours raccourcissent, **ne rangeons surtout pas cette formidable énergie avec les parasols !**

Un immense merci à toutes et tous de contribuer, chacun à sa manière, à faire de Grens un village vivant, chaleureux et convivial. Car finalement, le soleil ne se trouve pas seulement dans le ciel mais il est aussi dans les sourires, les rencontres et les moments partagés. L'été était magnifique... à nous, maintenant, de faire en sorte que la suite le soit tout autant !



Arrêt de bus scolaire

L'AEE met à disposition un transport scolaire assurant une place assise pour chacun des élèves des différentes communes d'Asse & Boiron. Le [règlement](#) donne les points importants à respecter et le comportement à l'arrêt de bus.

Pour la sécurité des enfants, nous vous demandons de bien vouloir respecter les zones d'attentes et de déplacement selon les illustrations suivantes.

Art.5 al.1 : L'enfant attend calmement le bus à l'endroit prévu.



Art 5 al.3 : L'élève ne se précipite pas sur l'aire de stationnement du bus lors de son arrivée.

Nous remercions les parents de faire respecter ces zones à leurs enfants afin d'assurer la sécurité pour que les bus puissent s'arrêter sans risque d'accident.

Caméra privée : petit rappel

Les caméras de surveillance privées peuvent contribuer à sécuriser une habitation. Leur utilisation doit toutefois respecter la sphère privée de chacun.

Une caméra installée sur une propriété privée doit être orientée de manière à surveiller **uniquement son propre terrain et ses accès**. Elle doit, en principe, ne pas filmer la propriété voisine, la rue ou le trottoir. Une attention particulière doit également être portée aux espaces communs ou partagés qui ne peuvent pas être placés sous surveillance sans tenir compte des personnes qui les utilisent.

Les personnes susceptibles d'être filmées doivent, par ailleurs, être clairement informées de la présence de la caméra. Un petit contrôle de l'orientation et du champ de vision de son installation suffit souvent à éviter bien des désagréments.

Sécurité pour les uns, respect de la vie privée pour les autres : encore une question de bon voisinage et de vivre ensemble !



Cimetière

En 2023, la Commune s'est dotée d'un Règlement des sépultures et du cimetière que vous pouvez retrouver sur le site internet de la Commune ainsi que via l'application communale.

Petit rappel : si la Commune assure l'entretien des espaces communs du cimetière, **l'entretien et la gestion des tombes restent à la charge des familles des personnes décédées.**

Nous sommes bien conscients qu'il n'est pas toujours facile de s'en occuper régulièrement, notamment lorsque les proches n'habitent plus à Grens. Nous vous remercions, néanmoins, de veiller, dans la mesure du possible, à leur entretien afin que notre cimetière reste ce qu'il doit être : un lieu paisible, digne et agréable... et que la végétation n'y prenne pas tout à fait ses aises !

Merci à toutes et tous pour vos efforts. Et si l'entretien d'une tombe devait devenir difficile ou impossible, n'hésitez pas à contacter le Greffe communal. Nous pourrions ainsi échanger avec vous et chercher ensemble une solution adaptée.



Place de sport



Voilà maintenant un peu plus d'une année que notre place de sport a pris vie... et les premiers chiffres sont réjouissants ! 256 utilisateurs différents, plus de 1'000 sessions enregistrées et près de 3'000 participations : autant de chiffres qui témoignent de l'intérêt rencontré par ce nouvel espace. Et avec une durée moyenne d'environ 33 minutes par session, une chose est sûre : on ne fait pas qu'y passer... on y reste, on bouge et on en profite !

Ces chiffres ne représentent toutefois qu'une partie de la fréquentation réelle de la place. Ils proviennent en effet des box de mise à disposition de matériel sportif et comptabilisent uniquement leur utilisation. À cela s'ajoutent toutes celles et ceux qui viennent pratiquer une activité sportive avec leur propre matériel, que ce soit seuls, entre amis ou en famille. Une fréquentation qui n'apparaît pas dans les statistiques, mais qui contribue pleinement à faire vivre le lieu.

La place vit aussi grâce aux associations locales. L'Association Las Bolas qui utilise le local de l'ancienne laiterie et partage l'espace communal de rangement avec l'association Horizon Street, qui entrepose notamment quelques matelas pour ses entraînements de street workout, principalement les jeudis.

Cet espace appartient à la vie du village : n'hésitez pas à vous y rendre ! Seul, entre amis ou en famille, nul besoin d'être un grand sportif pour venir bouger un peu, essayer les installations ou simplement partager un moment actif et convivial.

Journée porte ouvertes du NStCM

Les NStCM et TPN vous invitent à une journée portes ouvertes, organisée le **samedi 31 octobre 2026**, de 10h00 à 16h00, au Centre technique et administratif du NStCM, chemin du Cerisier 1, à Trélex.

Le programme comprendra notamment des visites du Centre technique, des présentations de métiers, des animations ainsi qu'une offre de restauration.



Police – arnaque faux policier

Les arnaques aux faux policiers connaissent une forte augmentation dans le canton de Vaud. Après une année 2025 déjà marquée par plus de 900 cas, les informations communiquées par la gendarmerie laissent malheureusement présager des chiffres encore plus importants en 2026. La prudence est donc, plus que jamais, de mise.



Le principe à retenir est simple : **un véritable policier ne vous demandera jamais de lui remettre votre carte bancaire, votre code PIN, de l'argent ou des objets de valeur.** En cas de doute, ne remettez rien, raccrochez et appelez vous-même le 117.

Un élément pourrait toutefois compliquer les choses : la gendarmerie vaudoise adopte progressivement un nouvel uniforme, dès 2026. Anciennes et nouvelles tenues pourront donc coexister durant la période de transition. **Ne vous fiez pas uniquement à l'uniforme** et n'hésitez jamais à vérifier l'identité d'une personne en contactant la police.

Inauguration école Moser – 2^{ème} bâtiment



Le 8 septembre, l'Ecole Moser a inauguré son nouveau bâtiment. Ce bâtiment, plus petit que le premier sera dédié aux plus petits, soit de la 1P à la 4P.

3 étages répartis par degré scolaire mais aussi une terrasse sur le toit qui fait office de préau ouvert. Les élèves ont une vue imprenable sur le Jura et même notre commune.

Il y a aussi un préau au rez-de-chaussée qui est couvert et qui peut accueillir les élèves durant les pauses, en cas de mauvais temps.



Litière végétale pour chats

Choisir la litière végétale : un petit geste pour nos chats, un grand pas pour nos décharges

Vous vivez avec un chat ? Un simple changement de litière peut faire une vraie différence pour votre confort et pour l'environnement.

Un chat consomme environ 100 kilos de litière par an. Avec 1,5 million de chats en Suisse, cela représente 90 000 tonnes de litière jetées, chaque année. Le souci : la litière minérale, à base d'argile ou de silice, ne brûle pas à l'incinération. Elle se transforme en résidus qui s'entassent dans des décharges déjà saturées. Rien que dans le canton de Vaud, cela représente 5'300 tonnes par an.

La bonne nouvelle : il existe une alternative simple, la litière végétale (bois, maïs, paille ou papier recyclé). Elle se consume presque entièrement à l'incinération, produit même de l'énergie, et présente d'autres avantages : moins de poussière, plus légère à porter, sans additifs toxiques, et tout aussi efficace contre les odeurs.

Et côté chat ? La plupart des chats s'y habituent sans problème ! Certains ont besoin d'une transition en douceur : mélangez d'abord un peu de litière végétale à l'ancienne, puis augmentez progressivement la proportion jusqu'au remplacement complet.

Un petit changement, deux bénéfices : moins de déchets pour nos communes, plus de confort pour votre compagnon à quatre pattes.

Plus d'informations : www.responsables.ch/astuces/choisir-la-litiere-vegetale/



Association Intercommunale Enfance et Ecole

Nouveauté à l'AEE :
Bienvenue au Jardin d'enfants Les Petits
Soleils




Jardin d'enfants
Les Petits Soleils
Rue de la Tour 49 - 1263 Crassier
Tél. 076 296 56 06 (le matin)
les-petits-soleils@asse-boiron.ch

Ateliers ludo-créatifs

Accueil dès 24 mois
jusqu'à l'âge scolaire
du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h30



L'équipe éducative du jardin d'enfants Les Petits
Soleils se réjouit d'accueillir vos enfants.
N'hésitez pas à la contacter.

Des places sont encore disponibles.

Un lieu plein de trésors pour découvrir le monde avec
des yeux d'enfants,
jouer, créer, chanter, rire, danser et se déguiser ...



Inscriptions ouvertes toute l'année
Intégration immédiate dans les groupes

Rendez-vous sur notre site internet,
www.asse-boiron.ch



La Nuit est belle

« La nuit est belle ! » revient avec une 6e édition, du 9 au 11 octobre 2026.

L'événement, présent sur tout le Grand Genève et plus loin encore, invite à explorer, comprendre et célébrer la nuit dans toute sa diversité, au fil de l'eau... et bien au-delà.

L'appel à animation est ouvert ! N'hésitez pas à imaginer des animations qui mettront en valeur vos activités (magasin, bibliothèque, restaurant, etc.) en même temps que la beauté de la nuit et les économies d'éclairage.

Les animations sont à inscrire sur le site internet lanuitestbelle.org.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la déléguée à l'environnement de Région de Nyon :
environnement@regiondenyon.ch.



La commune de Grens participera à cette édition avec une extinction totale de son éclairage public.

La Municipalité invite les habitant·es et les entreprises à participer à l'extinction des extérieurs privés.

Police – synthèse pose radar semi-stationnaire



Les contrôles ont été effectués **du jeudi 15 au lundi 26 janvier 2026**, soit durant 11 jours, cet appareil a enregistré le passage de 12'209 véhicules.

Infractions constatées :

Il a été relevé **306** dépassements de la vitesse, reflétant un taux d'infraction de **2,51 %**, ce qui est en dessous de la moyenne cantonale pour ce genre de contrôle.

La répartition des dépassements est la suivante :

Dépassements jusqu'à 15 km/h (marge de sécurité déduite) : **299** conducteurs

Dépassements de 16 à 24 km/h (marge de sécurité déduite) : **7** conducteurs

La vitesse maximum enregistrée était de 53 km/h et le V85 de 25,67 km/h. Il paraît important de mentionner que la vitesse a été respectée par plus de 97 % des usagers.

Les contrôles ont été effectués **du jeudi 16 au mardi 28 juillet 2026**, soit durant 12 jours (semaine Paléo). 20'394 véhicules ont été mesurés durant cette période.

Infractions constatées :

Le nombre total d'infractions s'élève à **534**, ce qui représente **2,61 %** des véhicules mesurés (marge de sécurité déduite). La moyenne cantonale pour ce genre de contrôle se situe actuellement à 3,02 %.

La répartition des dépassements est la suivante :

Dépassements jusqu'à 15 km/h (marge de sécurité déduite) : **511** conducteurs

Dépassements de 16 à 24 km/h (marge de sécurité déduite) : **20** conducteurs

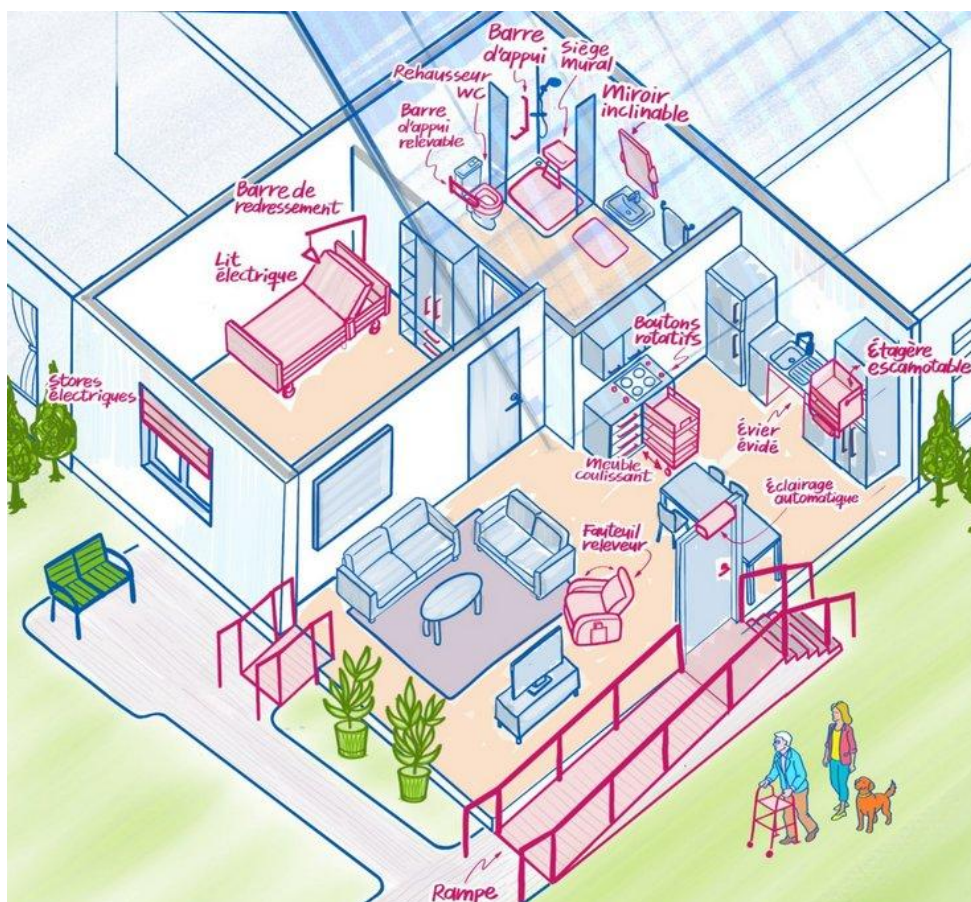
Dépassements de plus de 25 km/h (marge de sécurité déduite) : **3** conducteurs

La vitesse maximale enregistrée était de 58 km/h et le V85 de 26,45 km/h. On peut relever que sur le tronçon contrôlé, 97 % des usagers ont respecté la limitation de vitesse en vigueur.



Aide financière aux seniors

Pour permettre aux seniors de vivre chez soi le plus longtemps possible, le Canton de Vaud renforce sa politique de maintien à domicile et introduit une nouvelle prestation financière. L'aide à l'adaptation du logement finance des travaux chez des seniors vulnérables – propriétaires ou locataires. Ces rénovations aident à prévenir les chutes et préserver l'autonomie. L'aide est entrée en vigueur le 1er juillet 2026 (www.vd.ch/alo). Ce financement est unique en Suisse romande.



Vieillir chez soi est le souhait de la grande majorité des habitantes et habitants du Canton. Avec l'âge, des gestes simples peuvent devenir de véritables défis et entraver la vie à domicile : enjamber une baignoire, monter un escalier ou atteindre une étagère haute. C'est pour répondre à cette problématique courante et renforcer la politique cantonale de maintien à domicile face au vieillissement important de la population que le Grand Conseil a adopté une modification de la loi et introduit une nouvelle prestation financière. Depuis le 1er juillet 2026, le Département de la santé et de l'action sociale octroie, au travers de la Direction générale de la cohésion sociale, une nouvelle prestation : l'aide à l'adaptation du logement (ALO).

Conditions d'octroi de l'aide

Le montant alloué peut atteindre 3'000 francs par personne. Pour un couple vivant sous le même toit et remplissant les conditions d'octroi, l'enveloppe peut ainsi s'élever à 6'000 francs. Ce soutien unique peut être utilisé en une ou plusieurs fois pour financer divers aménagements. Contrairement à d'autres aides financières, l'ALO n'est pas soumise à des conditions de revenus ou de fortune. Elle s'adresse à toute personne bénéficiant d'une rente AVS ou d'une rente de vieillesse étrangère qui réside dans son logement principal, dans le canton de Vaud, qu'elle soit locataire ou propriétaire.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, une évaluation à domicile réalisée par un ergothérapeute est nécessaire. Celui-ci atteste la pertinence des travaux. En cas de location, le propriétaire doit également donner son aval. La demande peut se faire en ligne, depuis le 1er juillet 2026, via le site www.vd.ch/alo. L'ALO peut aussi être sollicitée par le propriétaire-bailleur pour ses locataires potentiellement concernés.

SAMEDI 31 OCTOBRE À GRENS

SOIRÉE HALLOWEEN

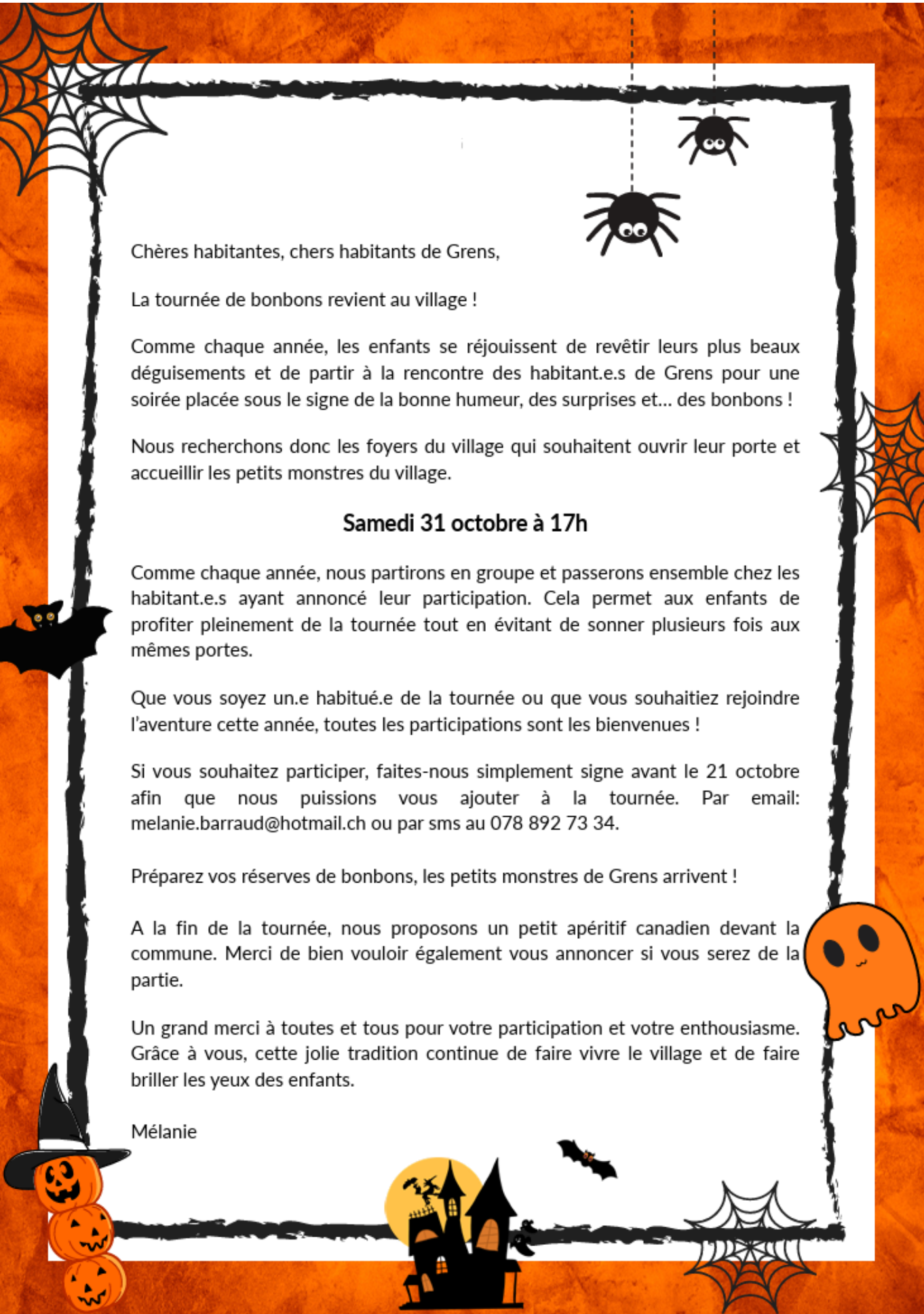


AU PROGRAMME

Récolte de bonbons chez les gentils monstres qui auront annoncé leur participation.



Point de départ: A 17h, devant la commune de Grens.
Apéritif canadien: à la fin de la tournée, devant la commune



Chères habitantes, chers habitants de Grens,

La tournée de bonbons revient au village !

Comme chaque année, les enfants se réjouissent de revêtir leurs plus beaux déguisements et de partir à la rencontre des habitant.e.s de Grens pour une soirée placée sous le signe de la bonne humeur, des surprises et... des bonbons !

Nous recherchons donc les foyers du village qui souhaitent ouvrir leur porte et accueillir les petits monstres du village.

Samedi 31 octobre à 17h

Comme chaque année, nous partirons en groupe et passerons ensemble chez les habitant.e.s ayant annoncé leur participation. Cela permet aux enfants de profiter pleinement de la tournée tout en évitant de sonner plusieurs fois aux mêmes portes.

Que vous soyez un.e habitué.e de la tournée ou que vous souhaitiez rejoindre l'aventure cette année, toutes les participations sont les bienvenues !

Si vous souhaitez participer, faites-nous simplement signe avant le 21 octobre afin que nous puissions vous ajouter à la tournée. Par email: melanie.barraud@hotmail.ch ou par sms au 078 892 73 34.

Préparez vos réserves de bonbons, les petits monstres de Grens arrivent !

A la fin de la tournée, nous proposons un petit apéritif canadien devant la commune. Merci de bien vouloir également vous annoncer si vous serez de la partie.

Un grand merci à toutes et tous pour votre participation et votre enthousiasme. Grâce à vous, cette jolie tradition continue de faire vivre le village et de faire briller les yeux des enfants.

Mélanie

COMMUNE

Municipalité - législature 2026-2031



Répartitions des dicastères et tâches de la Municipalité

JAQUET Isabelle Syndique Remplaçant : Binggeli Olivier	Administration générale, Instruction publique et cultes, Ecoles – petite enfance, Sécurité sociale	i.jaquet@grens.ch
BINGGELI Olivier Municipal Remplaçante : Jaquet Isabelle	Finances, Système d'information, Naturalisations, Déchetterie	o.binggeli@grens.ch
BIDAUX Luc Vice-Syndic Remplaçante : Triboullier Mireille	Police des constructions, Entretien bâtiments communaux, Eaux usées/Eaux claires (EU/EC), Protection civile, Service Défense Incendie et de Secours (SDIS)	l.bidaux@grens.ch
TRIBOULLIER Mireille Municipale Remplaçant : Kaspar Philippe	Espaces verts, Voirie, Cimetière, Police, Gérance bâtiments communaux, Journal communal et agenda	m.triboullier@grens.ch
KASPAR Philippe Municipal Remplaçant : Bidaux Luc	Routes, Mobilité, Éclairage public, Forêts, Eau potable, Aménagement du territoire, Terrains communaux, bâtiments scolaires, piscine, Région de Nyon, projet Espaces verts	p.kaspar@grens.ch
PERNET Mélanie Secrétaire municipale Préposée au contrôle des habitants	Secrétariat communal Greffé municipal Contrôle des habitants, Police des étrangers	Tél.: 022 361 58 47 greffe@grens.ch cdh@grens.ch
WANNER Beatrice Boursière	Bourse communale	Tél.: 022 362 28 72 bourse@grens.ch
BARDET Guy Président	Conseil Général	Tél.: 022 776 54 11



Informations et renseignements pratiques

Ramassage des ordures ménagères

Tous les lundis. Si le lundi est un jour férié, le ramassage se fera le mardi comme d'habitude.

Merci de déposer vos sacs au plus tôt le lundi matin.

Déchetterie intercommunale de Signy

Heures d'ouvertures :

Lundi	16h00 – 19h00
Mercredi	16h00 – 19h00
Vendredi	16h00 – 19h00
Samedi	08h00 – 12h30

Greffe Municipale et Contrôle des habitants

Heures d'ouvertures :

Lundi	16h00 – 19h00
Mardi	11h30 – 13h30
Mercredi	08h30 – 11h00
Vendredi	08h30 – 11h00

Réservation de tables

S'adresser à l'administration communale au 022 361 58 47.

Réservation du Chalet

S'adresser auprès de M. Jan Bonga au 022 362 30 58.

Réservation de la Fruitière

S'adresser à l'administration communale au 022 361 58 47.

Votations

Heures d'ouvertures des scrutins : dimanche de 10h – 11h
ou par correspondance.

Site Internet

www.grens.ch

VIE SOCIALE

Goûter des aînés

Le goûter des aînés a une nouvelle fois offert un beau moment de partage, riche en émotions et en chaleureuses retrouvailles. Retour en images sur ce joli moment de convivialité.

Broche communale

Un joyeux moment de partage et de convivialité où toutes les générations ont eu plaisir à se retrouver autour d'une bonne broche ! Un grand merci à la famille Pradervand pour son accueil chaleureux à l'alpage des Coppettes et pour sa générosité.

Une belle journée, tout simplement, comme on les aime !

Agenda

05 octobre 2026	Conseil Général, à 20h15, au Chalet
31 octobre 2026	Halloween, à 17h00, rdv devant la Commune, La Place 1
1^{er} au 24 décembre 2026	Fenêtre de l'Avent
07 décembre 2026	Conseil Général, à 20h15, au Chalet



CommuneApp

A ce jour, 233 personnes ont téléchargé l'application CommuneApp. N'hésitez pas d'en parler autour de vous ou proposer celle-ci à vos amis, famille ou connaissance. Grâce à cette application, vous resterez informé, en temps réel, sur la vie de votre Commune.





Naissances

Félicitations aux heureux parents de :

- Lou DELHOTAL, né le 30.05.2026
- Téo BANCHET, né le 25.06.2026



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Monsieur Nardo HERNANDEZ, décédé le 13.07.2026
- Madame Claudine BROCHER, décédée le 07.08.2026

qui nous ont quittés.

Bureau de l'administration communale

Le greffe municipal et le contrôle des habitants seront fermés du **12 au 16 octobre 2026**.
Fermeture le **vendredi 23 octobre** mais ouverture le **jeudi 22 octobre de 9h00 à 11h30**.

Pendant cette période et **en cas d'urgence seulement**, vous pouvez appeler Mme Isabelle Jaquet, Syndique, au 076 329 43 42 ou envoyer un courriel à i.jaquet@grens.ch.

Pour les documents d'identité, merci de bien vouloir vous adresser au Centre de biométrie-quartier du Flon – Voie du Chariot 3 – 1014 Lausanne, au 021 316 20 30 ou sur www.vd.ch/biometrie.

La Municipalité vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un bel automne à toutes et à tous.

La Municipalité

